

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Fédération Nationale de l'Energie et des Mines - cgt FO

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : mercredi 22 janvier 2003

Démocratie & Socialisme

La Confédération FORCE OUVRIERE appelle, avec les autres Organisations syndicales, à une **journée nationale de manifestation le samedi 1er février 2003** pour la défense de tous les régimes de retraite.

Lors de la consultation organisée sur la réforme du financement du régime de retraite des IEG, les agents d'EDF, de GDF et des ENN, malgré une campagne médiatique pressante et une désinformation systématique du gouvernement et du patronat, ont infligé un camouflet à ceux qui prêchaient le renoncement des acquis sociaux en tournant le dos aux revendications légitimes des salariés.

Ainsi, les salariés d'EDF et de GDF ont compris que la casse de leur régime de retraite était la première étape avant la liquidation du statut du personnel dans le but de créer les conditions nécessaires à la privatisation de leurs entreprises.

Aujourd'hui, à la veille d'une réforme des retraites, tant du secteur privé que du secteur public, pour le Premier ministre Jean-Pierre RAFFARIN, il n'y a que trois paramètres décisifs sur ce dossier :

- ▶ l'allongement de la durée de cotisation ;
- ▶ l'augmentation de l'effort contributif ;
- ▶ la baisse du niveau des retraites.

C'est le moment ou jamais de faire entendre une expression forte et unitaire... après, il sera trop tard.

La place et les moyens d'existence des retraités constituent un véritable problème de société. Il nécessite de tenir compte d'une question essentielle : la répartition des richesses produites. En effet depuis 20 ans, le partage entre revenus du travail et revenus du capital s'est détérioré au détriment des salariés (10 points qui représentent un différentiel de 25% des coûts salariaux). C'est autant de cotisations en moins pour financer les retraites.

Avec FO, revendiquons :

- ▶ le droit à la retraite à 60 ans à taux plein, sur la base de 37 ans 1/2 pour tous, public et privé ;
 - ▶ le retour au calcul sur les 10 meilleures années pour les salariés du secteur privé ;
 - ▶ l'indexation des retraites sur les salaires ;
- le relèvement du minimum vieillesse et des pensions de réversion ;
- ▶ la garantie du Code des pensions et des régimes spéciaux ;
 - ▶ la remise en place des mécanismes de cessation anticipée d'activité (ARPE - CFA) ;
 - ▶ la taxation des bénéficiaires non réinvestis des revenus du capital pour alimenter le fonds de réserve ;
 - ▶ des dispositifs spécifiques pour les métiers pénibles et les salariés précaires.

Dans le droit fil de ses actions et de son positionnement la **FNEM-FO**, seule Fédération à s'être clairement prononcée pour le NON lors de la consultation dans les IEG, appelle les gaziers et électriciens à **manifeste massivement le samedi 1er février 2003** sur des revendications claires concernant les retraites et particulièrement sur le maintien de l'article 24 et de son annexe 3 du statut du personnel des Industries électrique et gazière.

La **FNEM-FO** demande à l'ensemble de ses syndicats de se rapprocher de leur Union Départementale afin d'être partie prenante des manifestations qui seront organisées régionalement.

De notre implication dans leur réussite dépendra le devenir de notre régime de retraite, car chacun d'entre nous est concerné.

Le gouvernement s'apprête à mettre en musique la partition signée en 2001. Si FO et l'ensemble des salariés ne se mobilisent pas très largement le 1er février 2003, ce sera la mise à mort de la retraite à 60 ans à taux plein, avec en plus un allongement de la durée de cotisation exigible pour les salariés du privé comme du public à 42,5 années immédiatement, puis à 45 années ultérieurement.

Le 25 janvier 2001, l'ensemble des syndicats avec les salariés des secteurs privés et publics ont refusé cette réforme, elle ne doit pas passer en 2003 et la mobilisation s'impose à nouveau.

Les salariés, au nom de l'Europe, ne doivent pas lâcher leurs conditions de départ et de financement. En effet le gouvernement serait tenté de reculer l'âge légal de la retraite en vue de l'aligner sur celui en vigueur dans d'autres pays européens, c'est-à-dire à 65 ans. Leur logique est d'abord et avant tout de réduire les déficits publics et de développer l'épargne individuelle.

Par conséquent, sachons « TOUS , RAISON GARDER » et MOBILISONS NOUS POUR SAUVER LA RETRAITE À 60 ANS À TAUX PLEIN. Il s'agit de préparer l'avenir de nos retraites aujourd'hui.

Dans ce contexte, la **FNEM-FO** appelle l'ensemble des organisations syndicales des IEG à prolonger l'action du 1er février 2003 en organisant, dès le lendemain des assemblées de personnel qui détermineront les actions à engager à l'occasion des débats à l'Assemblée nationale conduisant à remettre en cause notre régime spécial de retraites.

**Avec Force Ouvrière, le 1er février 2003,
nous défendrons tous ensemble**

- ▶ **le pouvoir d'achat de nos aînés,**
- ▶ **le niveau de notre future retraite**
- ▶ **et surtout celle de nos enfants.**

PARIS, le 22 janvier 2003